

# LE SALON DU LIVRE

DE TROIS-RIVIÈRES

25 AU 28 MARS 2010  
HÔTEL DELTA

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## Prix des nouvelles voix de la littérature

**Trois-Rivières, le lundi 19 octobre 2009** – Le Salon du livre de Trois-Rivières a mis sur pied en 2008 le Prix des nouvelles voix de la littérature afin de récompenser et d’encourager les auteurs émergents. Ce prix étant remis aux années paires, c’est maintenant le temps pour les auteurs ou les éditeurs de nous envoyer leurs mises en candidature.

Ce prix vient souligner une œuvre récente d’un auteur qui est né en Mauricie ou au Centre-du-Québec ou encore qui y habite depuis au moins 5 ans. L’auteur doit également avoir publié moins de trois (3) livres chez un éditeur reconnu et compter moins de sept (7) années de métier, à partir de la première publication admissible. Les livres doivent avoir été publiés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2009. L’auteur lauréat recevra une bourse de 500 \$, prix accordé grâce au partenariat avec Radio-Canada Mauricie (Radio/Télévision/Internet). Afin de promouvoir l’œuvre primée, une animation sera à l’horaire de la programmation du 22<sup>e</sup> Salon du livre qui aura lieu du 25 au 28 mars 2010.

**Œuvres et genres admissibles** : Les publications en roman, poésie, nouvelle, conte, récit, essai, biographie, bande dessinée, incluant la littérature jeunesse, signés d’un seul auteur. Les collaborations où le nom des auteurs apparaît sur la couverture (maximum de 3 auteurs) sont aussi admissibles. Dans ce cas, les auteurs doivent tous répondre aux critères du prix même si seulement un auteur soumet sa candidature. Les œuvres publiées doivent être écrites en français.

**Œuvres et genres inadmissibles** : Collectifs, livres d’artistes, revues, magazines, albums, documents publicitaires et promotionnels, guides culturels, publications d’ordre scientifique, industriel, didactique, éducatif ou touristique ainsi que les rééditions.

Il s’agit de nous fournir une brève bio-bibliographie de l’auteur, une lettre expliquant leur admissibilité et l’œuvre en cinq (5) exemplaires. Les documents doivent être envoyés au : 802, des Ursulines, Trois-Rivières, G9A 5B5. La fin de la période d’inscription est le **11 décembre 2009**, le cachet de la poste en faisant foi.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Madame Éveline Charland, coordonnatrice à la programmation, au 819.376.5308 ou rendez-vous sur notre site Internet [www.sltr.qc.ca](http://www.sltr.qc.ca).

- 30 -

**Source:** Danielle Brassard, Agente de communication  
Tél.: 819.376.5308  
[communications@sltr.qc.ca](mailto:communications@sltr.qc.ca) [www.sltr.qc.ca](http://www.sltr.qc.ca)